



Le Ministre



N/Réf :/MINAFF.SOC/2019

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;
(Avec l'expression de mes hommages les plus déferents)

Au Palais de la Nation

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(Avec l'expression de ma très haute considération)

Hôtel du Gouvernement

- Monsieur le Ministre de l'Environnement et Développement Durable ;
- Monsieur le Ministre des Mines ;
- Monsieur le Vice-Ministre du Plan
- Madame le Vice-Ministre des Mines
- Madame le Vice-Ministre de l'Environnement ;
- Monsieur le Secrétaire Générale aux Mines ;
- Madame la Directrice Générale du Fonds National de Promotion et de Service Social (FNPSS) ;
- Monsieur le Chargé des Missions de l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) ;
- Monsieur le Directeur Chef de Service de la Direction chargée de la Protection de l'Environnement Minier (DPEM) ;
- Madame le Coordonnateur National ai de l'ITIE-RDC (Tous) à Kinshasa/ Gombe

✓ A Son Excellence Madame le Vice- Premier Ministre, Ministre du Plan, Présidente du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC
à Kinshasa/ Gombe

Concerne : Demande d'informations pour la production du rapport contextuel ITIE- RDC 2017 -2018

Accusé de réception

Voy l'ETR pour
disposition: préparer
un projet de loi
à l'interpellation du
Ministère des Affaires
Sociales
Dircas
ITIE/M du
Parler/06/2019
10

**Excellence Madame le Vice-Premier
Ministre, Ministre du Plan,**

J'ai l'honneur d'accuser bonne réception de la lettre de Madame le Coordonnateur a.i de l'ITIE-RDC, référencée n°129/COORD/ITIE-RDC/ST/LM/2019 du 26 août 2019 relative à la demande d'informations pour la production du rapport contextuel ITIE- RDC 2017 -2018, contenant les éléments de l'état des lieux de la publication de l'Arrêté Ministériel fixant les modalités de collaboration entre l'Agence Congolaise de l'Environnement, la Direction de la Protection de l'Environnement Minier et le Fonds National de Promotion et de Service Social et vous en remercie.

A cet effet, je vous transmets, en annexe à la présente, le document préparé par le Fonds National de Promotion et de Service Social intitulé « *Rapport sur les informations sollicitées par la coordination nationale de l'ITIE – RDC relatives à la production du rapport contextuel ITIE-RDC 2017- 2018* ».

Je vous en souhaite bonne réception.

Par ailleurs, je réitère ma demande concernant l'intégration du Ministère des Affaires Sociales comme membre du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC à ajouter dans le projet de Décret modifiant et complétant le Décret portant création, organisation et fonctionnement du Comité National de l'ITIE-RDC.

Ce plaidoyer est formulé dans l'objectif de faciliter la coordination par le Ministère des Affaires Sociales des œuvres sociales au profit des communautés locales affectées par l'industrie extractive étant donné que le Code Minier révisé et le nouveau Règlement Minier font de ce Ministère une des parties prenantes gouvernementales qui jouent un rôle clé dans le suivi de la mise en œuvre de la responsabilité sociale des sociétés minières (voir article 285 octies du Code Minier révisé, articles 11, 414 quinquies, 414 septies et 455 du nouveau Règlement Minier).

Veuillez agréer, **Excellence Madame le Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan**, l'expression de ma considération distinguée.

Rose BOYATA MONKAJU

